



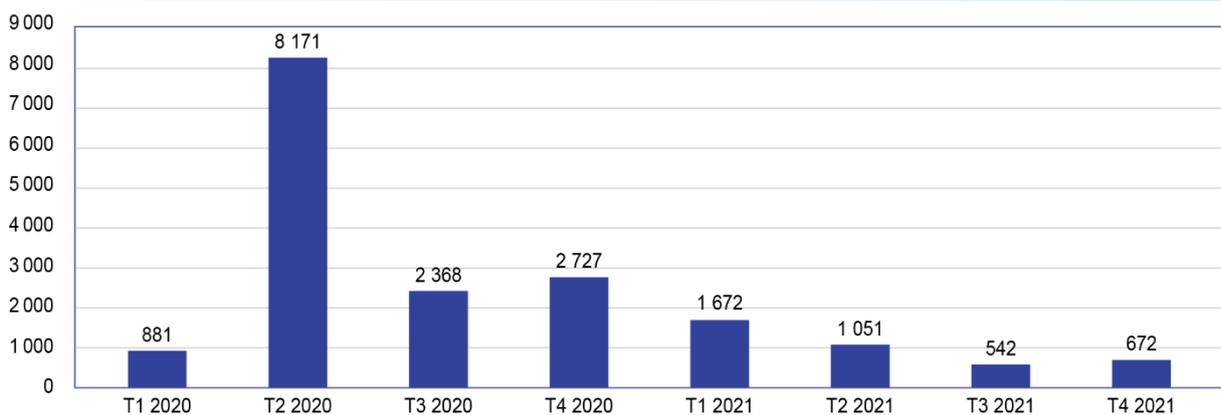
Paris, le 27 Janvier 2022

La baisse des demandes de médiation du crédit s'est confirmée en 2021

En 2021, la baisse des demandes de médiation du crédit s'est confirmée, après avoir atteint un niveau exceptionnellement élevé au plus fort de la crise sanitaire. Cette évolution est à mettre en relation avec la moindre distribution de prêts garantis par l'État (PGE) dont les refus, quoique limités, constituaient le principal motif de saisine des médiateurs départementaux.

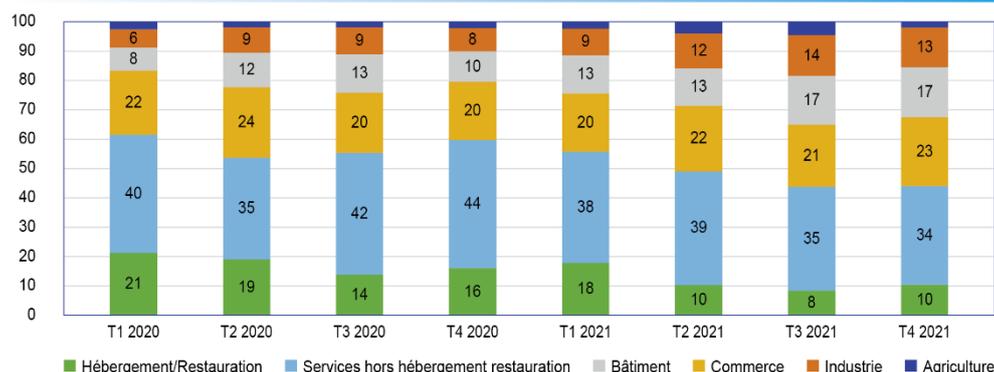
Malgré ce repli, le nombre de demandes de médiation, qui émanent en très grande majorité (83,3%) de TPE (moins de 11 salariés), s'établit à 3 937 et demeure près de quatre fois plus élevé qu'en 2019, juste avant la crise.

Nombre de dossiers éligibles (France métropolitaine et outre-mer)



Des évolutions sont observées dans la répartition sectorielle des demandes entre le premier trimestre 2020 et le quatrième trimestre 2021. Sur cette période, la part de l'hébergement-restauration et plus largement celle de l'ensemble des services sont en diminution, passant respectivement 21% à 10% et de 61% à 44%. Parallèlement, alors que la part du commerce reste assez stable, celles du bâtiment et de l'industrie, tout en demeurant minoritaires font plus que doubler.

Répartition des dossiers par secteur économique (France métropolitaine et outre-mer)



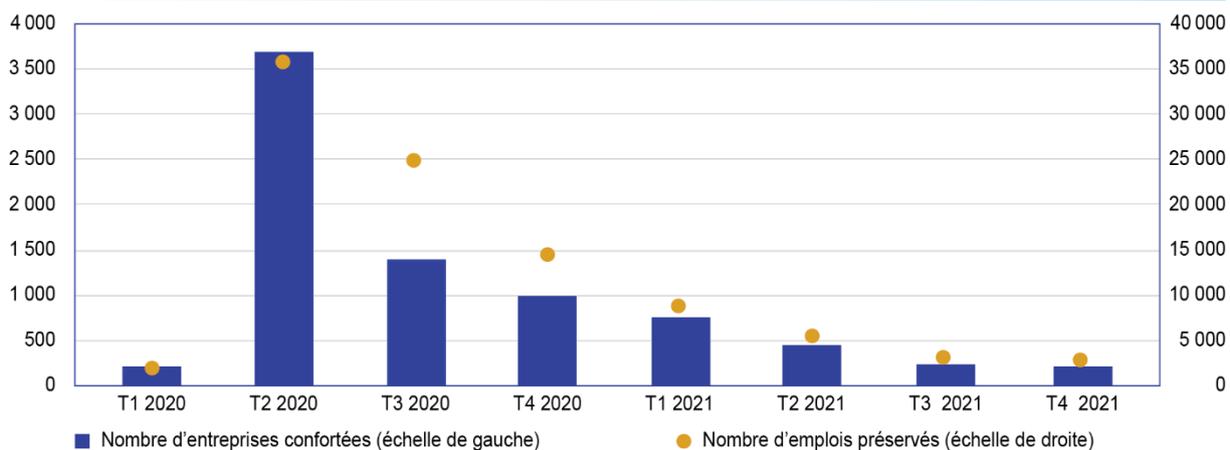
Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : presse@banque-france.fr

La médiation du crédit a également traité des problématiques d'assurance-crédit. Celles-ci ont toutefois été à l'origine d'un nombre très limité de dossiers de médiation en 2021, une quarantaine, en réduction des trois quarts par rapport à 2020. Près de la moitié ont abouti favorablement grâce au recours total ou partiel au dispositif d'assurance public CAP (Complément d'assurance-crédit public).

Au total, l'ensemble des interventions des médiateurs en 2021, pour l'accès au crédit bancaire ou à l'assurance-crédit, ont permis de conforter 1 694 entreprises et de préserver 21 206 emplois dans les territoires.

Nombre d'entreprises et d'emplois préservés (France métropolitaine et outre-mer)



Partie prenante du plan d'action sur l'accompagnement des entreprises en sortie de crise, lancé en juin 2021, la médiation du crédit demeure très mobilisée pour apporter, aux côtés des partenaires publics et privés impliqués, des solutions aux entreprises qui ont pu être affaiblies par le recul d'activité et les restrictions sanitaires et qui se trouvent confrontées à un risque accru de fragilités financières.

Face à d'éventuelles difficultés que certaines entreprises pourraient connaître pour honorer leurs échéances de remboursement des PGE en 2022, un accord de place signé le 19 janvier 2022 va permettre, avec l'intervention de la médiation du crédit, une restructuration des petits PGE (moins de 50 000 euros), complétant ainsi les outils d'aides disponibles dans le cadre du plan d'action pour l'accompagnement des entreprises en sortie de crise. Pour les PGE de plus de 50 000 euros, les conseillers départementaux à la sortie de crise pourront proposer les solutions adaptées et, le cas échéant, orienter vers ce dispositif en raison d'une situation qui le justifie spécialement.

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, a déclaré « *la médiation du crédit de la Banque de France a accompagné les entreprises depuis le début de la crise. Plus de 95 % des entreprises pourront rembourser leurs PGE mais je me félicite de la signature de l'accord de place du 19 janvier 2022. Cet accord va permettre l'intervention de la médiation du crédit pour que les petites entreprises viables, mais qui auraient besoin d'un délai de remboursement supplémentaire, puissent bénéficier de la possibilité de cet étalement de leurs échéances pour les PGE de moins de 50 000 euros* ».

À propos de la Médiation du crédit : La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit. <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

Contact Presse :

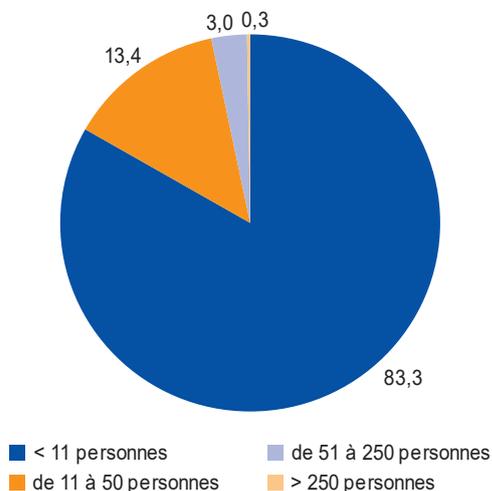
Service de la Communication externe et digitale : presse@banque-france.fr

France métropolitaine et Outre-mer

	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	3 937
Montant des crédits demandés (millions EUR)	838
Nombre d'entreprises confortées	1 694
Nombre d'emplois préservés	21 206
Taux de médiation réussie (en nombre de dossiers)	38,5 %

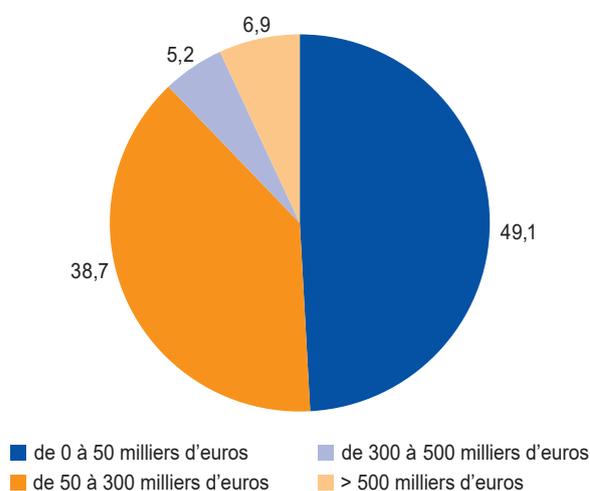
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



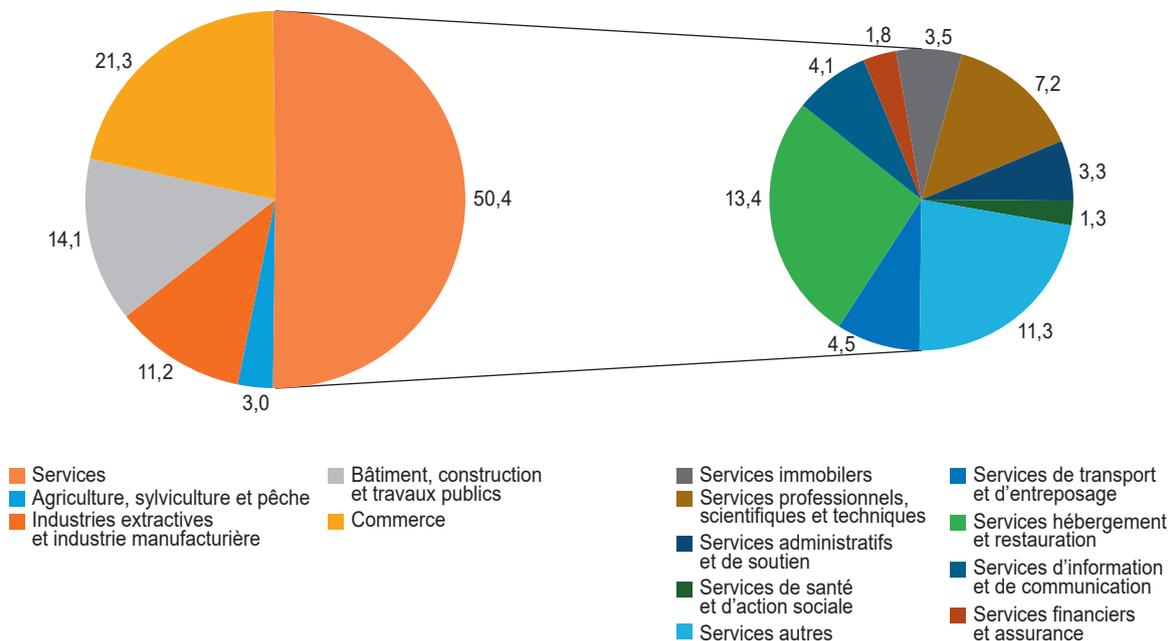
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

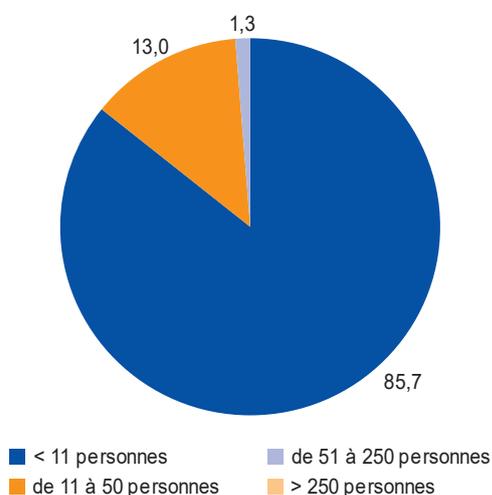
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	466
Montant des crédits demandés (millions EUR)	80
Nombre d'entreprises confortées	185
Nombre d'emplois préservés	1 864

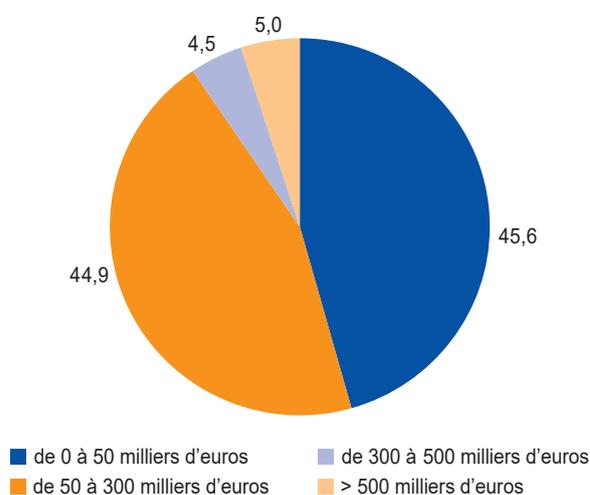
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



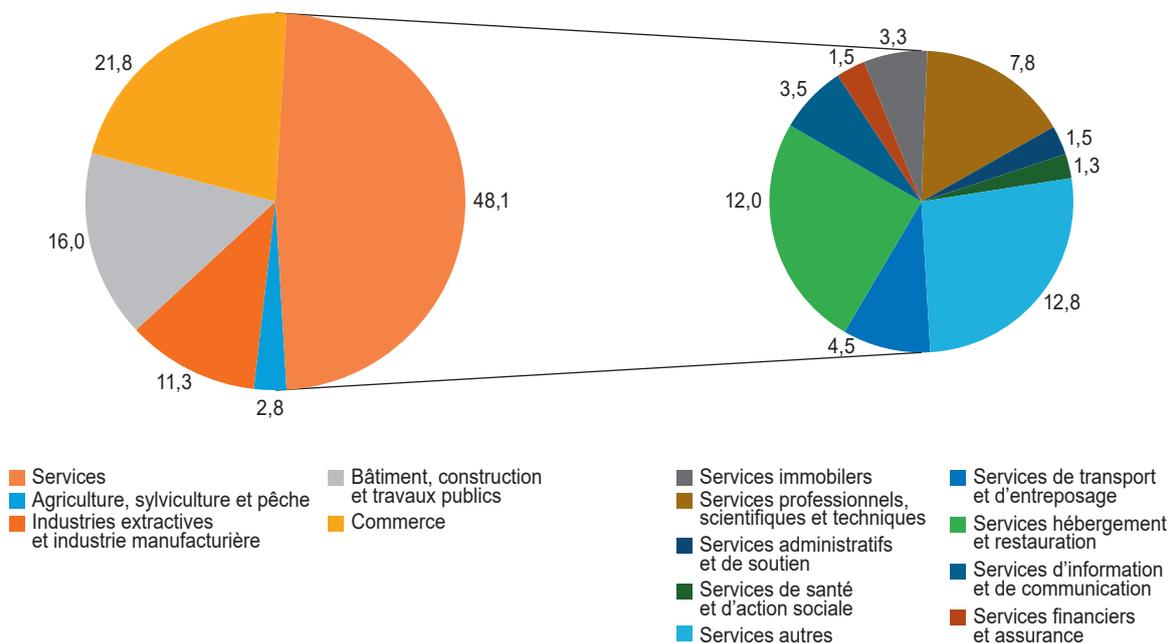
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

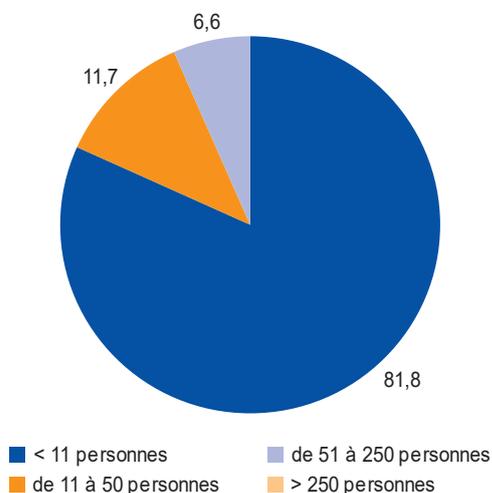
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	166
Montant des crédits demandés (millions EUR)	25
Nombre d'entreprises confortées	96
Nombre d'emplois préservés	1 391

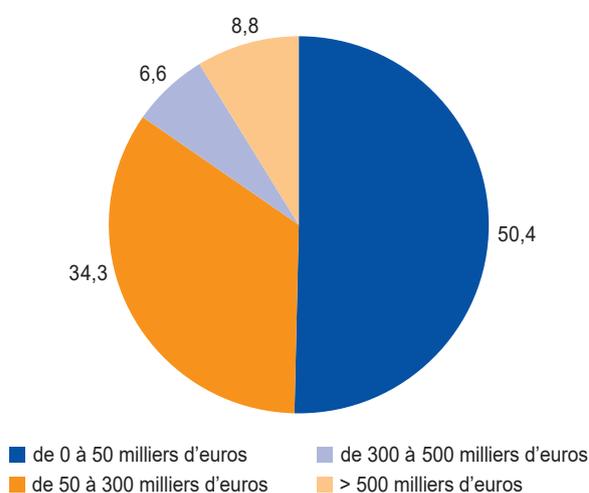
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



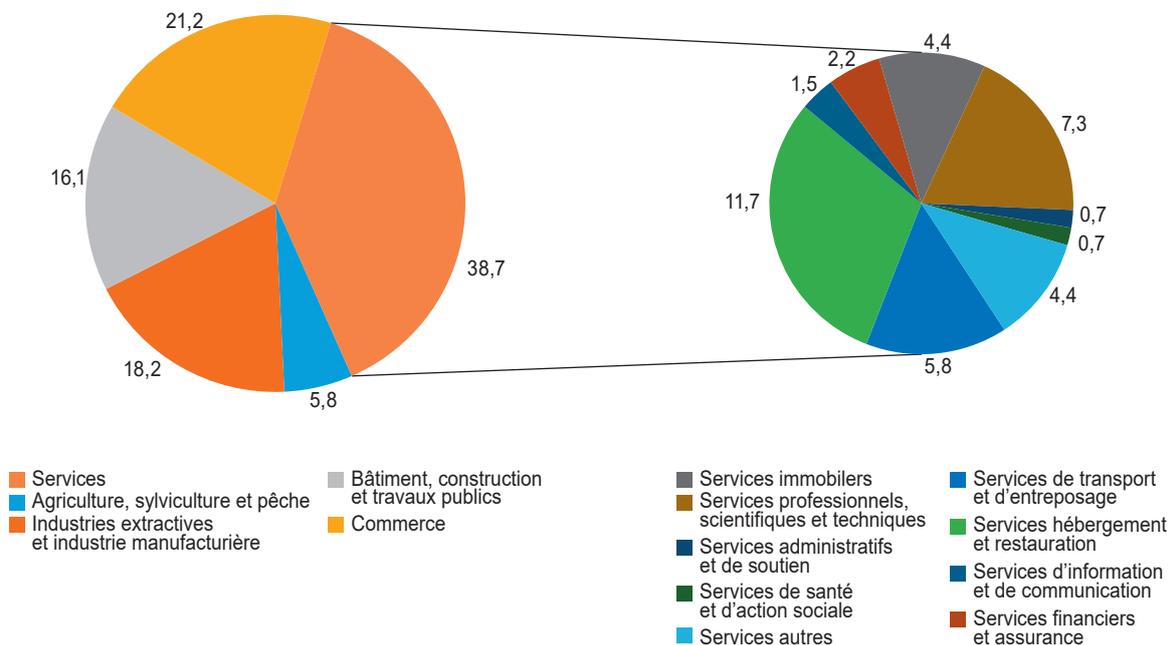
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

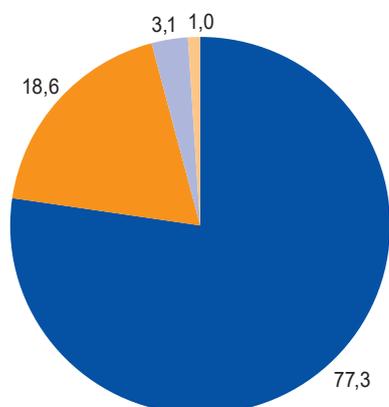
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	116
Montant des crédits demandés (millions EUR)	49
Nombre d'entreprises confortées	54
Nombre d'emplois préservés	603

Répartition des dossiers éligibles par effectif

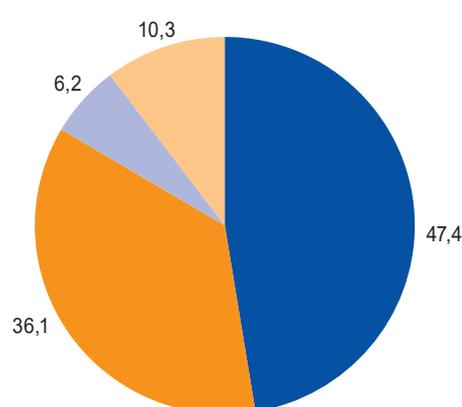
(en pourcentage)



■ < 11 personnes
■ de 11 à 50 personnes
■ de 51 à 250 personnes
■ > 250 personnes

Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

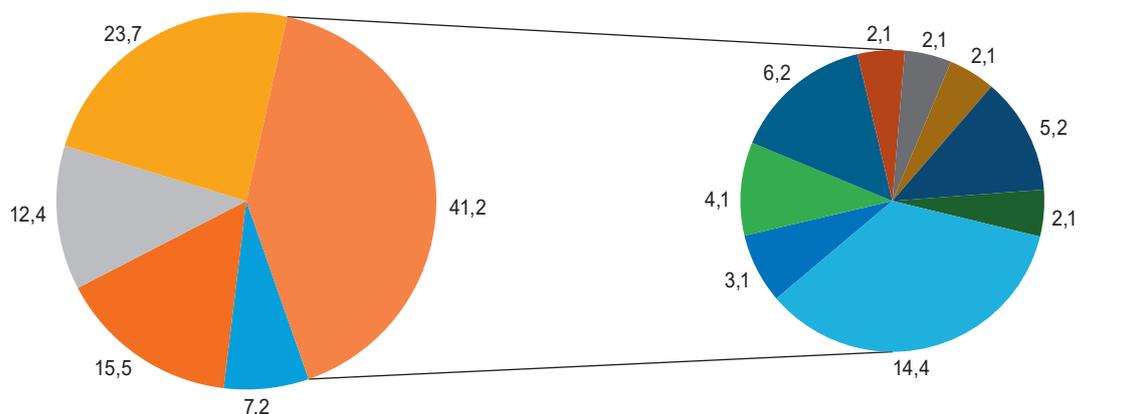
(en pourcentage)



■ de 0 à 50 milliers d'euros
■ de 50 à 300 milliers d'euros
■ de 300 à 500 milliers d'euros
■ > 500 milliers d'euros

Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

(en pourcentage)

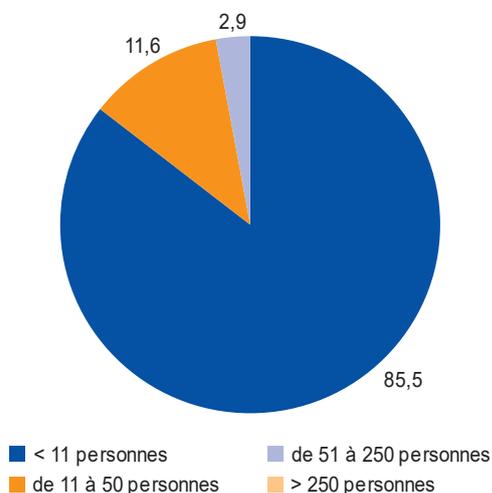


■ Services
■ Agriculture, sylviculture et pêche
■ Industries extractives et industrie manufacturière
■ Bâtiment, construction et travaux publics
■ Commerce
■ Services immobiliers
■ Services professionnels, scientifiques et techniques
■ Services administratifs et de soutien
■ Services de santé et d'action sociale
■ Services d'information et de communication
■ Services financiers et assurance
■ Services de transport et d'entreposage
■ Services hébergement et restauration
■ Services autres

	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	86
Montant des crédits demandés (millions EUR)	14
Nombre d'entreprises confortées	40
Nombre d'emplois préservés	377

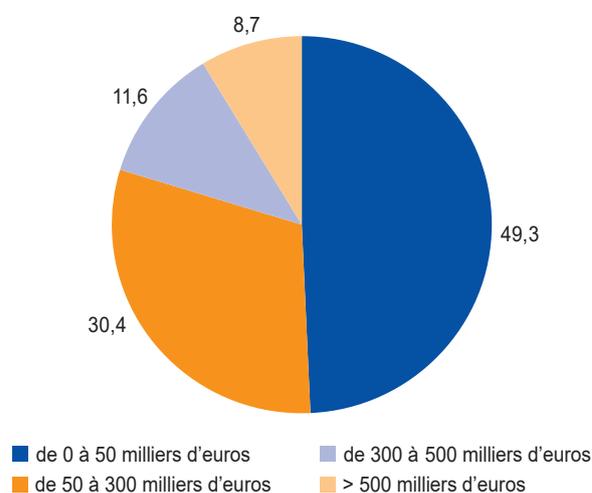
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



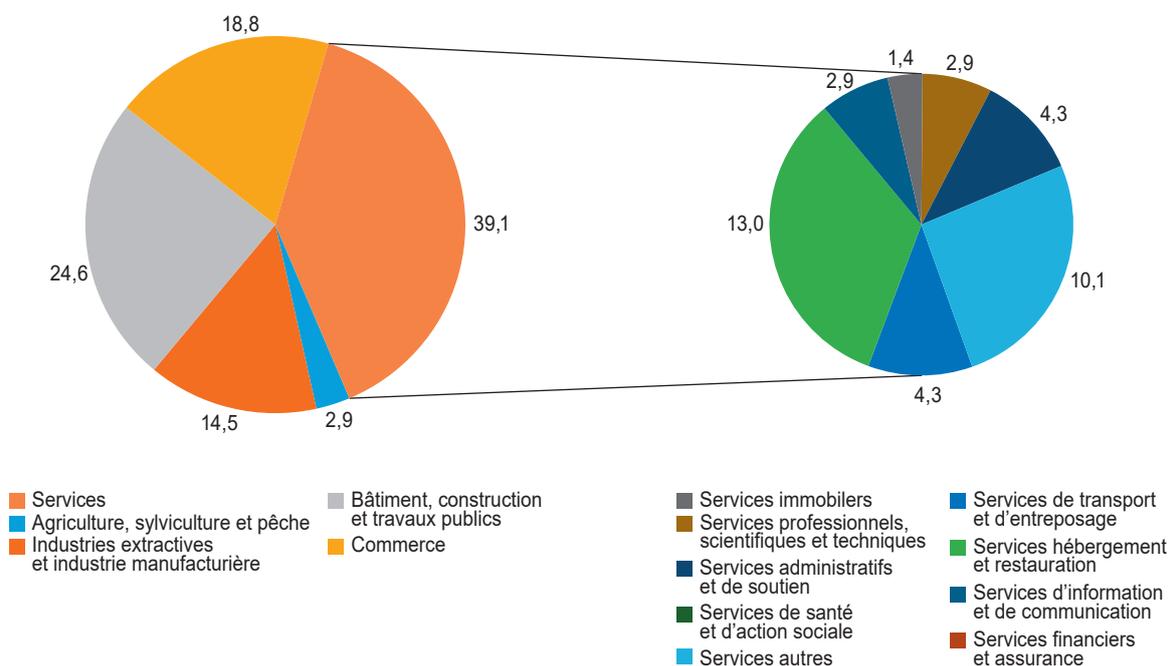
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

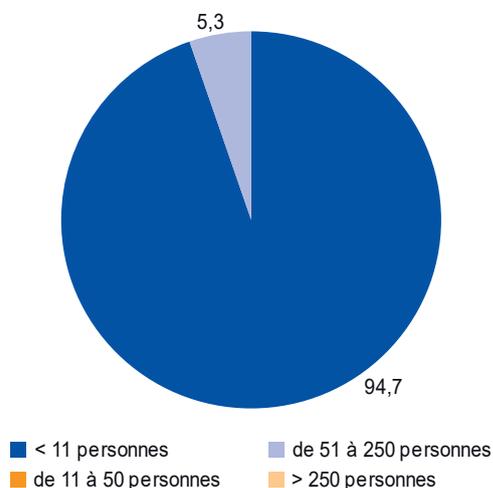
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	27
Montant des crédits demandés (millions EUR)	5
Nombre d'entreprises confortées	10
Nombre d'emplois préservés	141

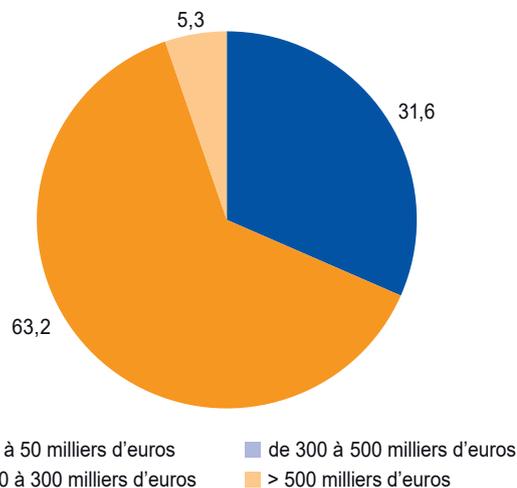
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



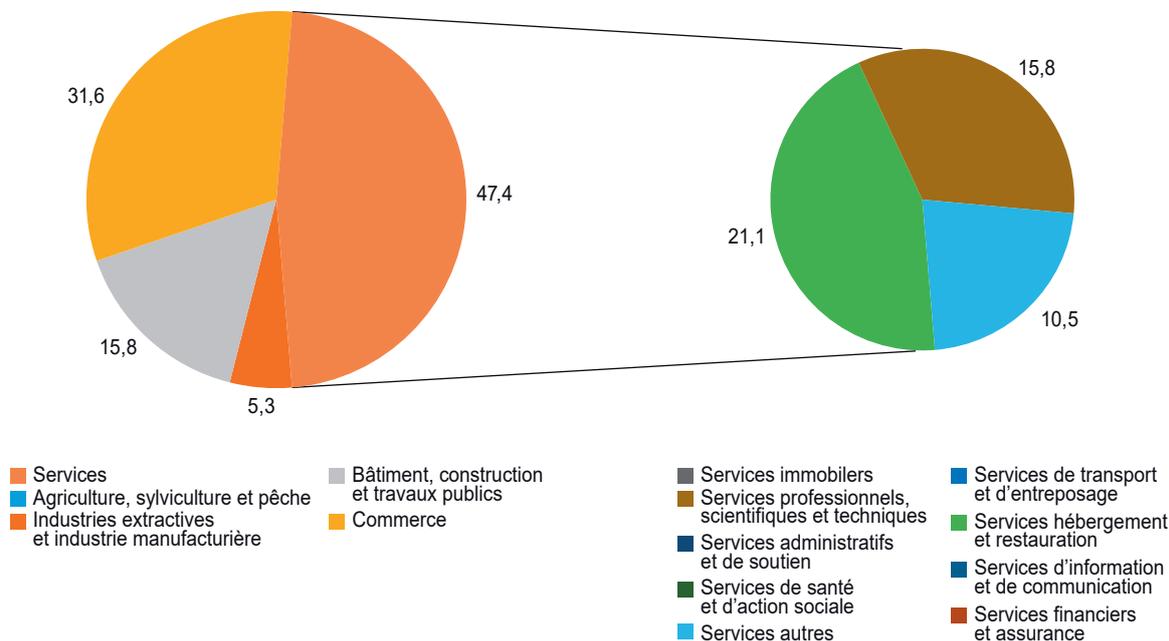
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

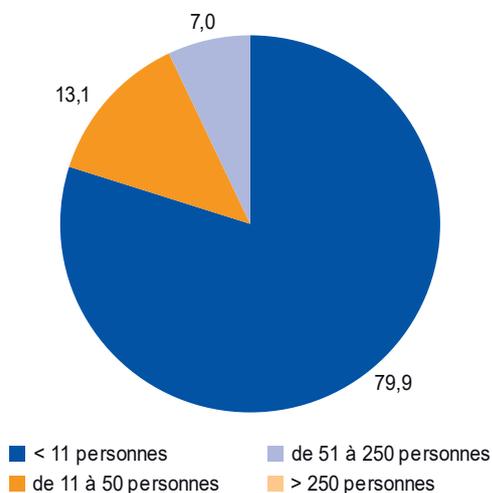
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	222
Montant des crédits demandés (millions EUR)	44
Nombre d'entreprises confortées	101
Nombre d'emplois préservés	1 303

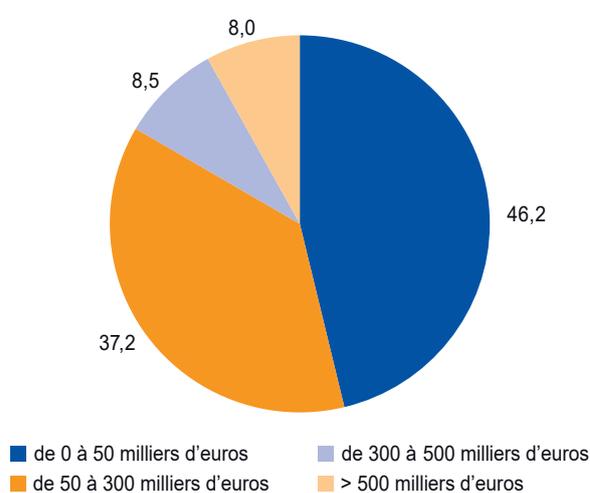
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



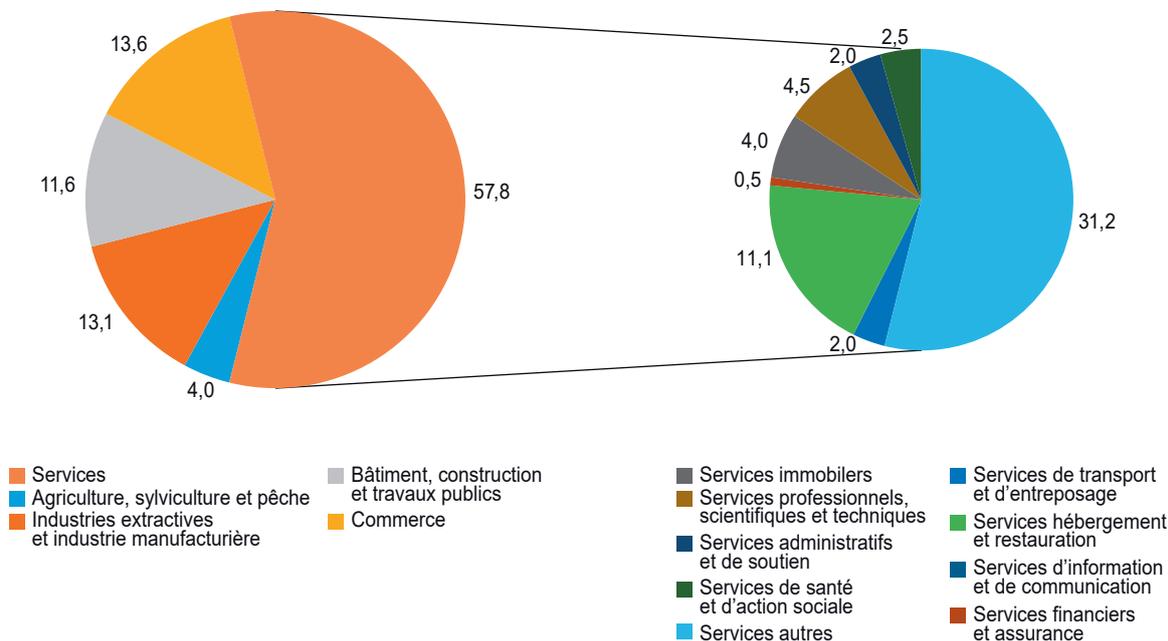
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

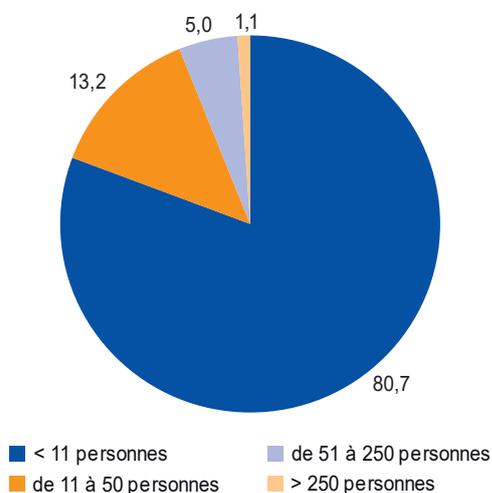
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	330
Montant des crédits demandés (millions EUR)	70
Nombre d'entreprises confortées	126
Nombre d'emplois préservés	1621

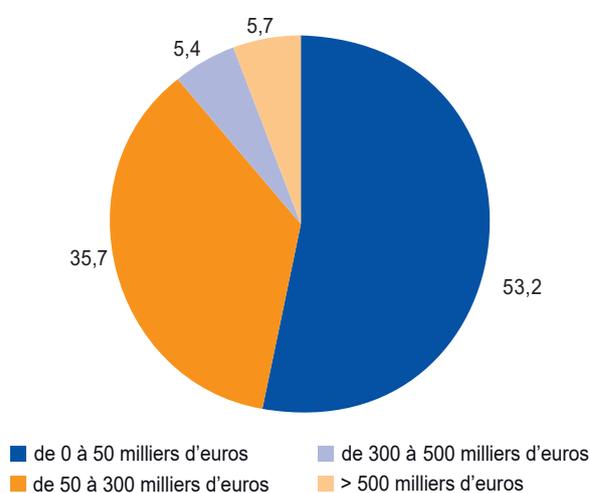
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



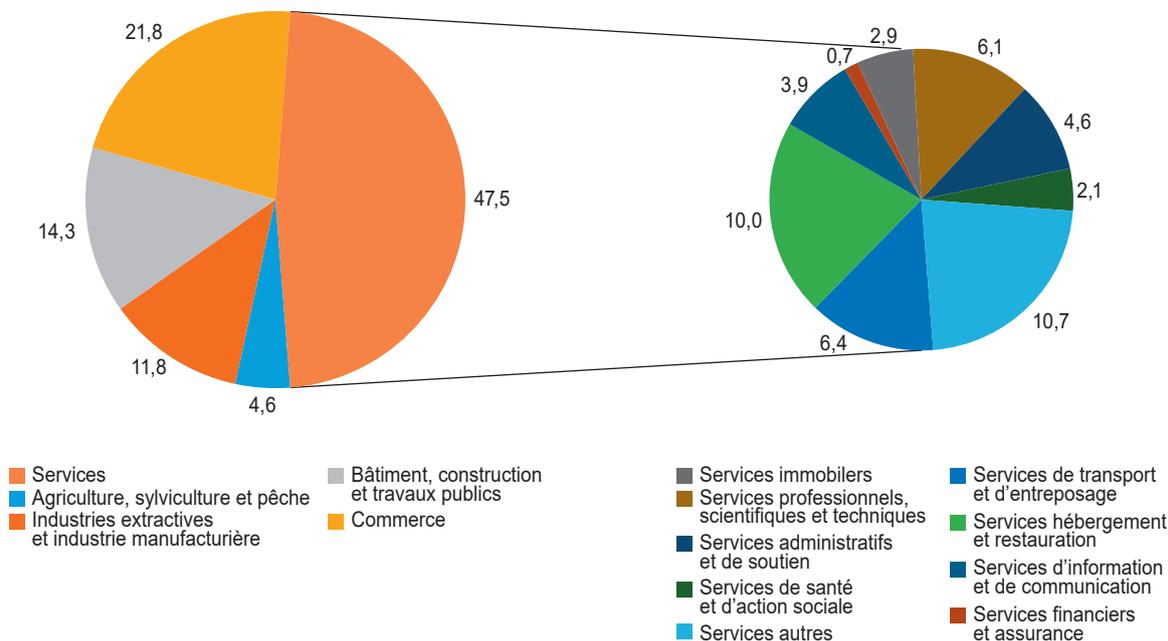
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

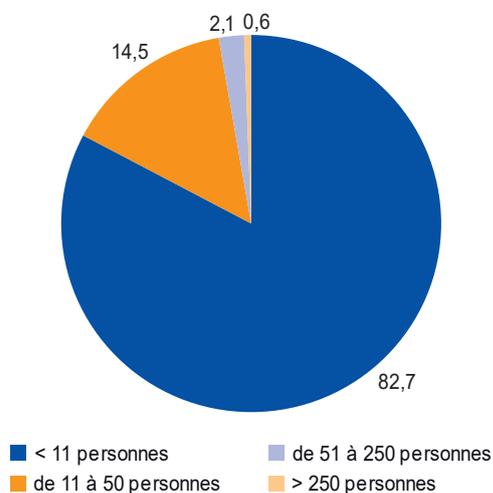
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	945
Montant des crédits demandés (millions EUR)	281
Nombre d'entreprises confortées	428
Nombre d'emplois préservés	6 971

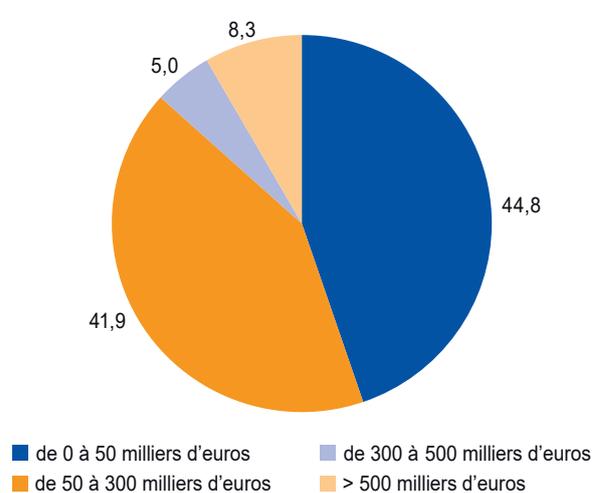
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



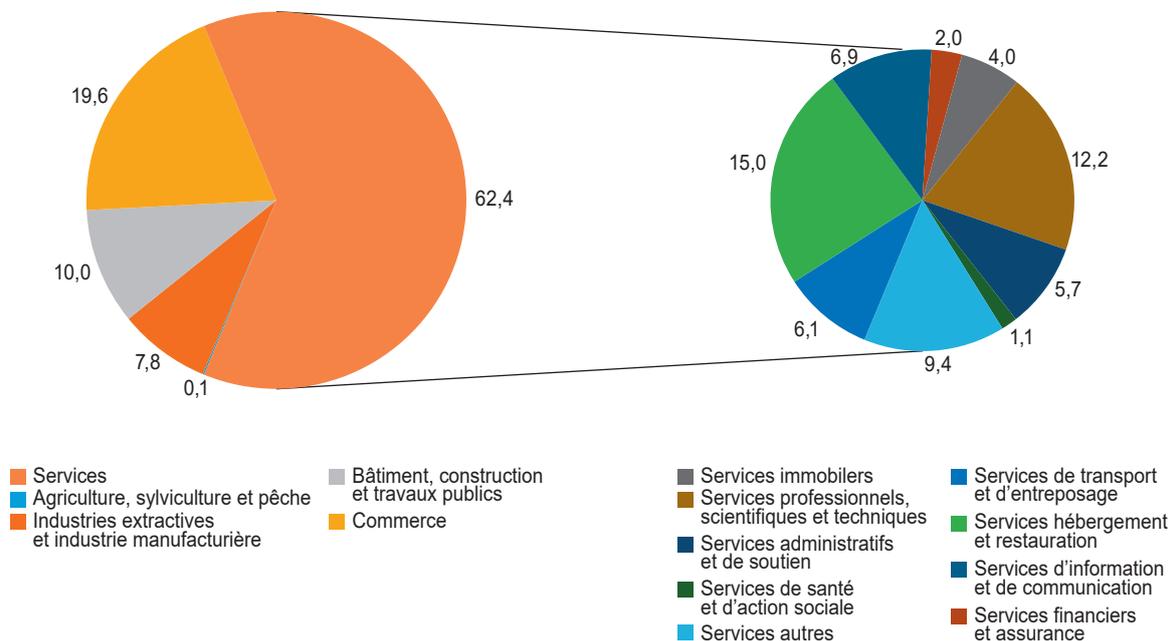
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

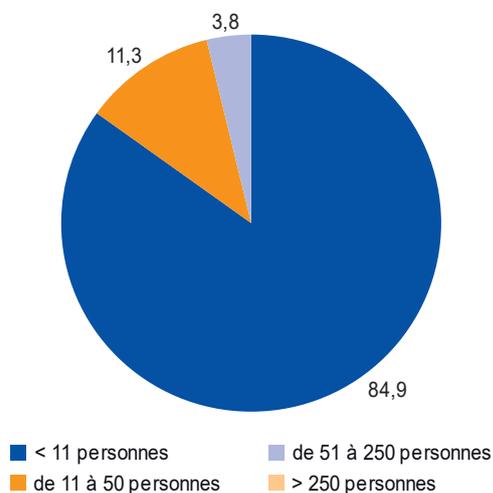
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	173
Montant des crédits demandés (millions EUR)	42
Nombre d'entreprises confortées	69
Nombre d'emplois préservés	601

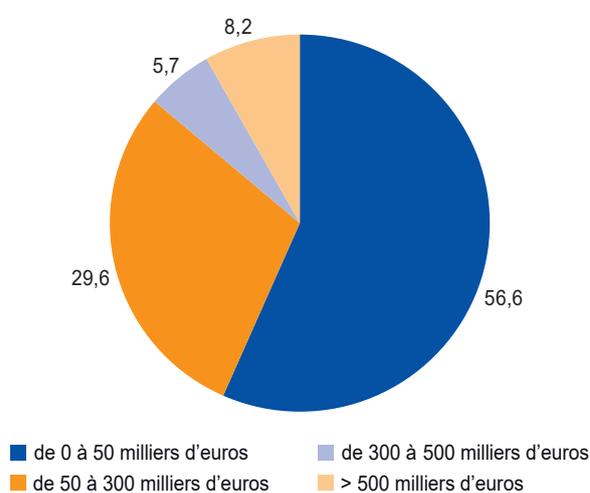
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



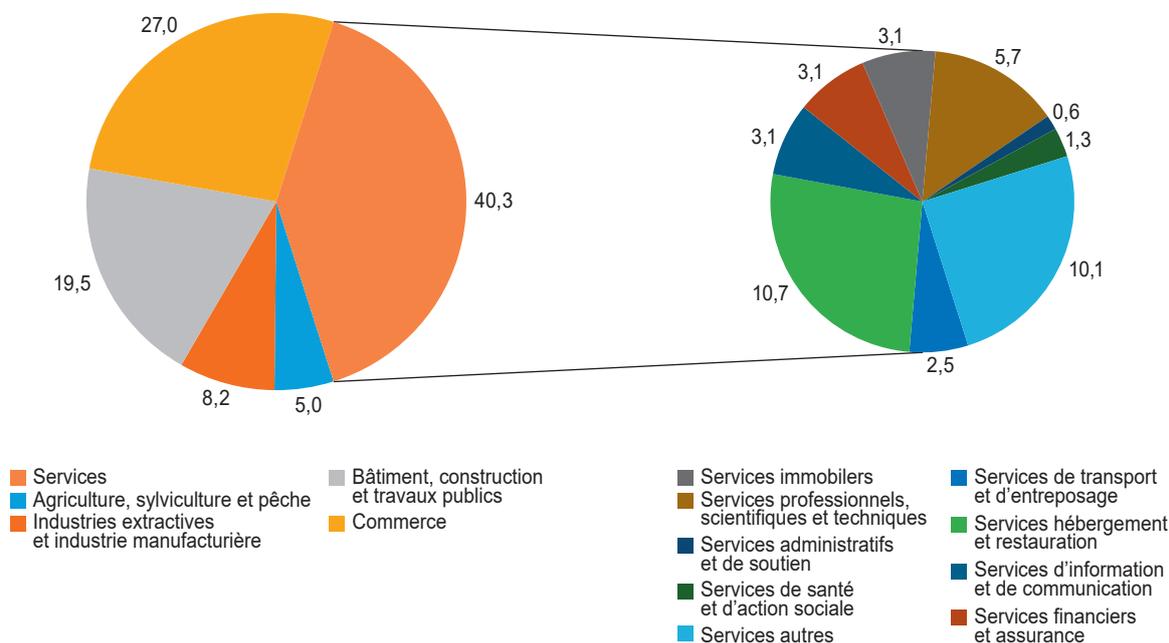
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

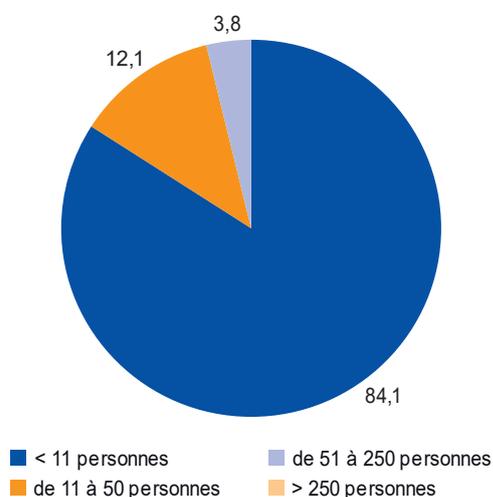
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	337
Montant des crédits demandés (millions EUR)	73
Nombre d'entreprises confortées	158
Nombre d'emplois préservés	1 500

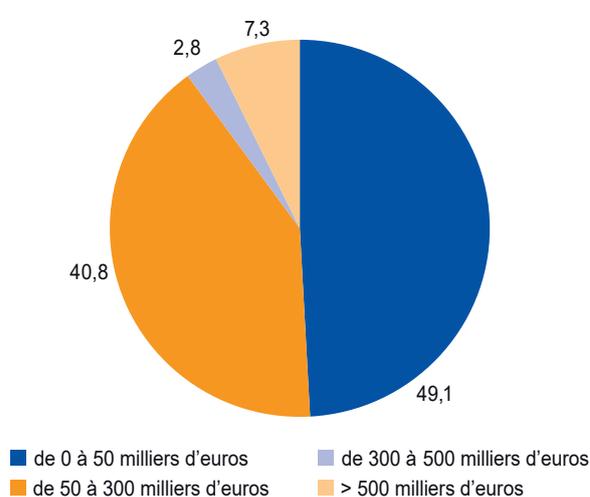
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



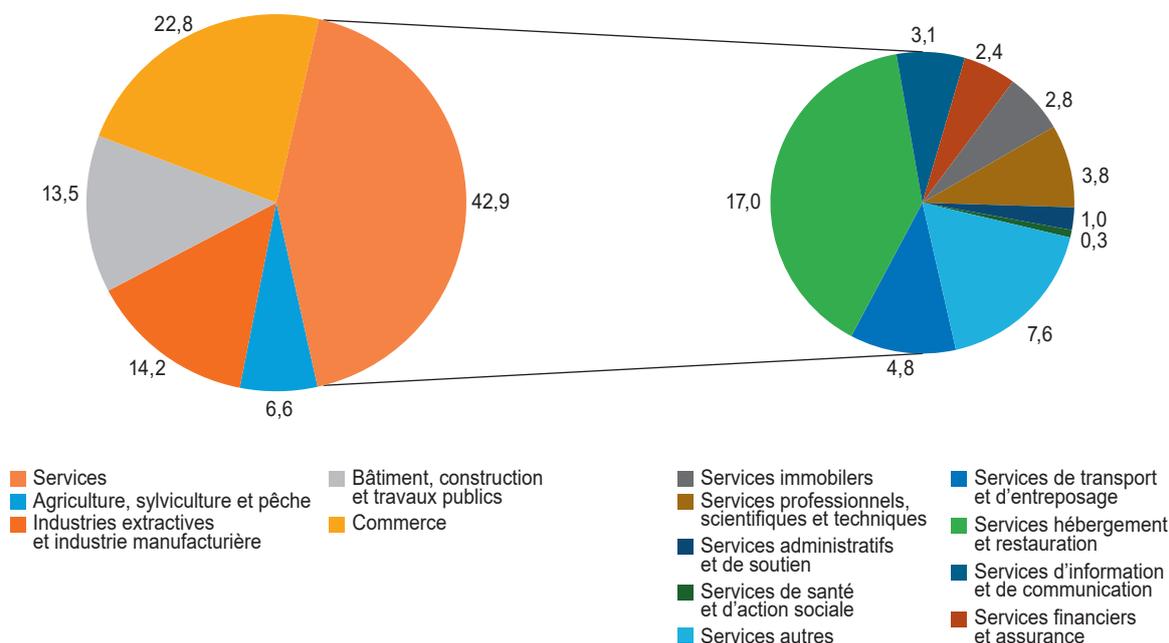
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

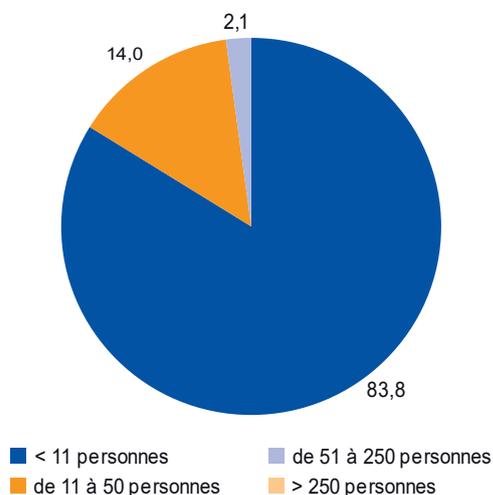
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	377
Montant des crédits demandés (millions EUR)	56
Nombre d'entreprises confortées	151
Nombre d'emplois préservés	1519

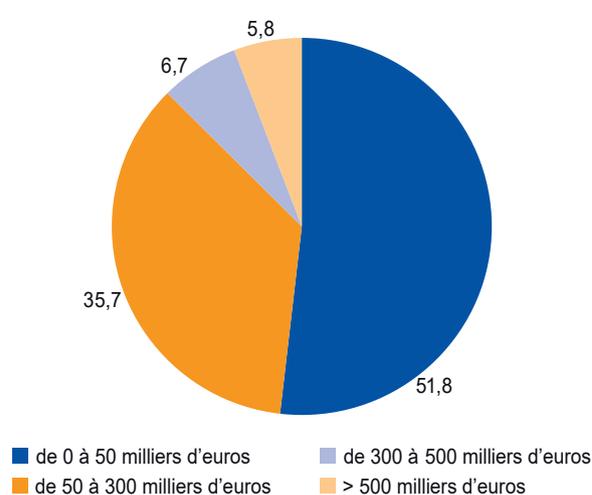
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



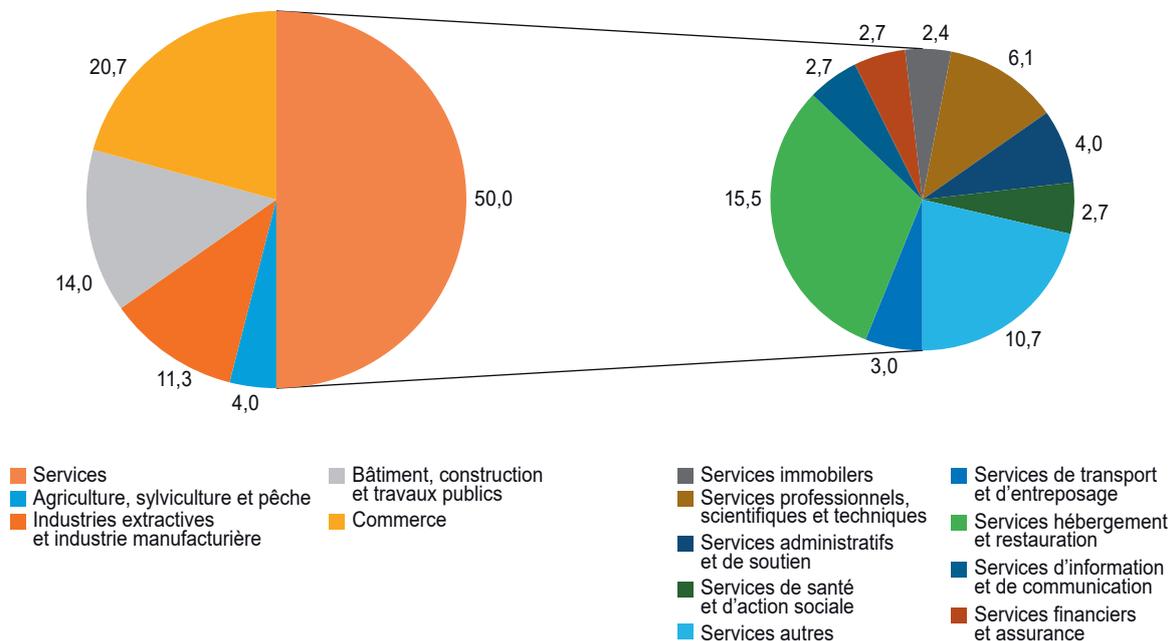
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

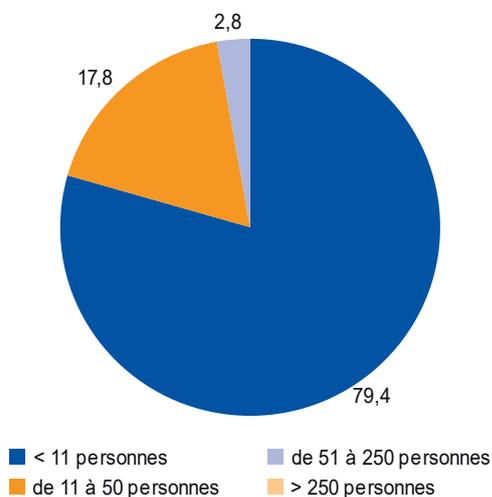
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	121
Montant des crédits demandés (millions EUR)	27
Nombre d'entreprises confortées	60
Nombre d'emplois préservés	810

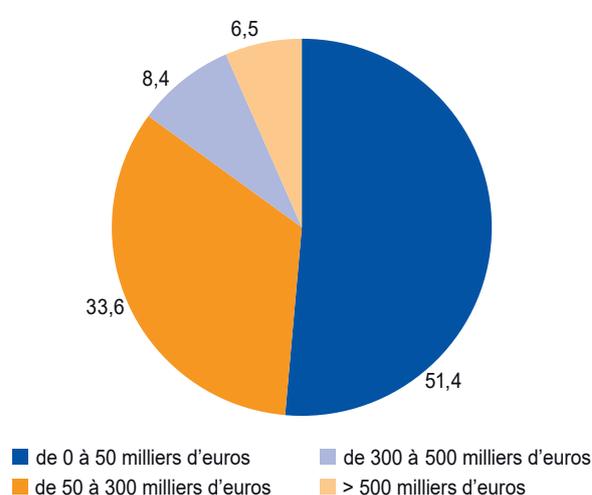
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



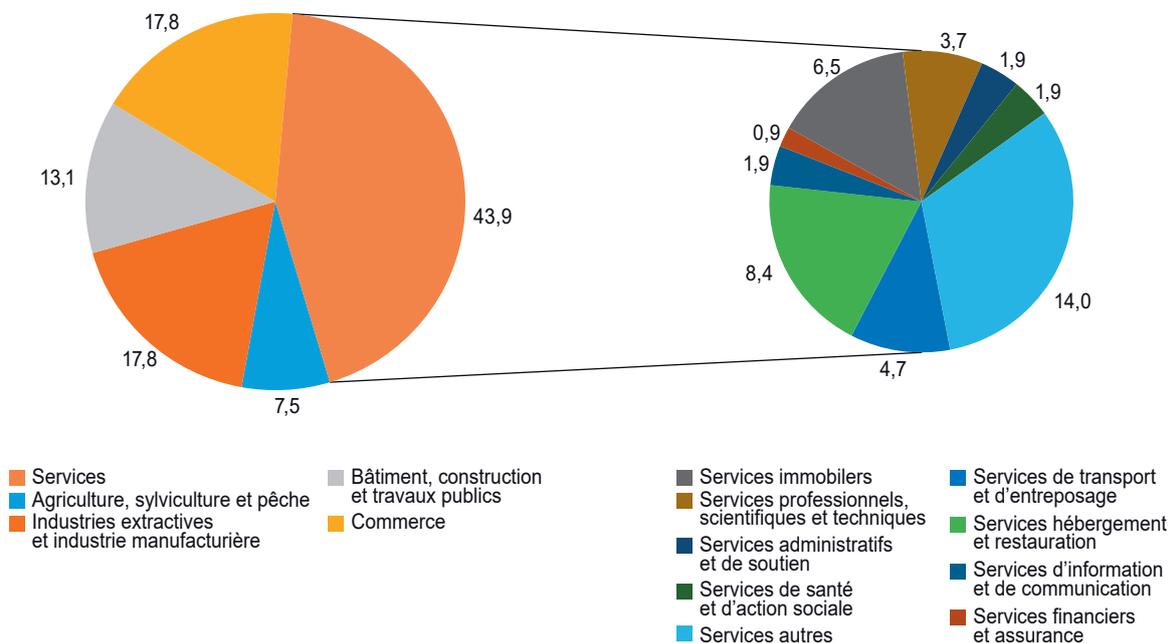
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

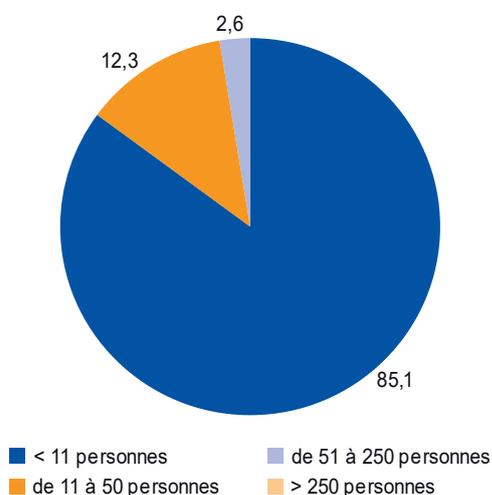
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	416
Montant des crédits demandés (millions EUR)	56
Nombre d'entreprises confortées	167
Nombre d'emplois préservés	1976

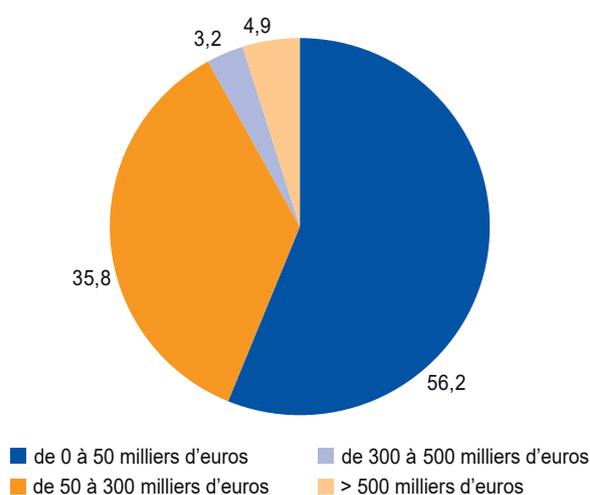
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



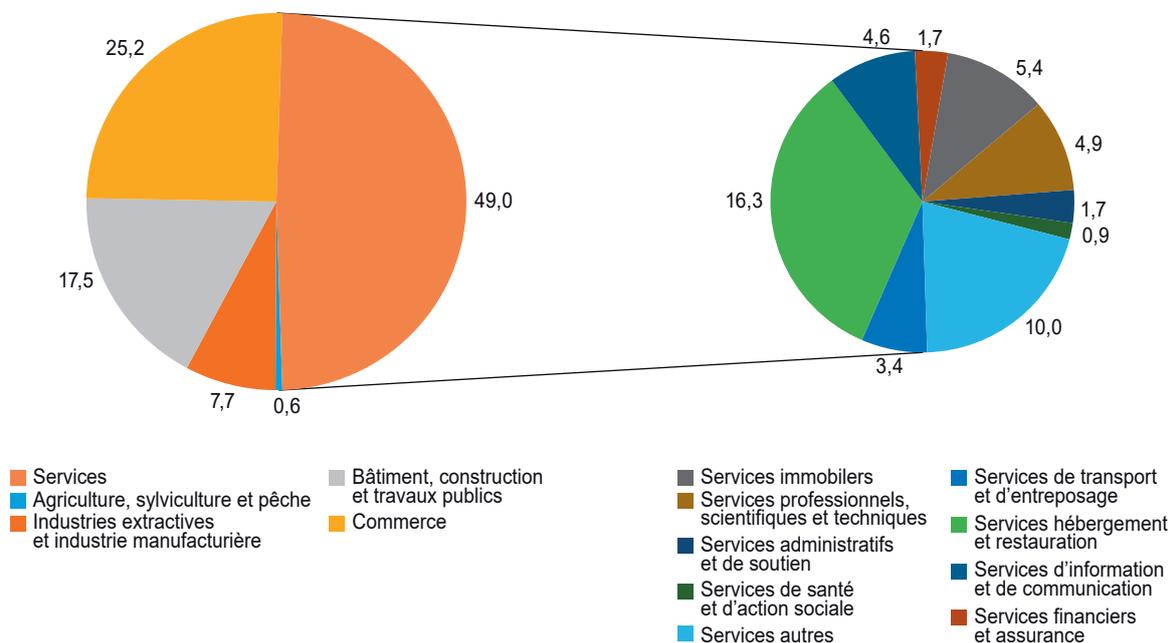
Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

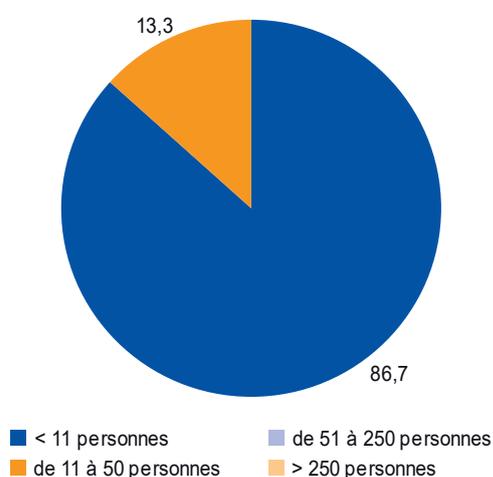
(en pourcentage)



	Cumul 2021
Nombre de dossiers éligibles	155
Montant des crédits demandés (millions EUR)	14
Nombre d'entreprises confortées	49
Nombre d'emplois préservés	529

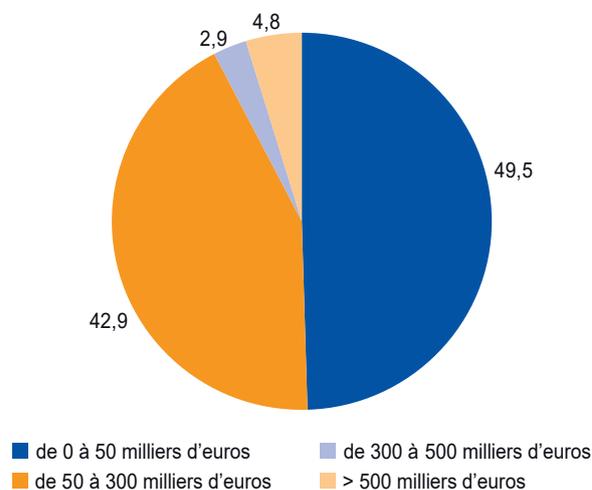
Répartition des dossiers éligibles par effectif

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par encours de crédit

(en pourcentage)



Répartition des dossiers éligibles par secteur économique

(en pourcentage)

